

E 402 numéro de dossier:

BE (1)

ATTESTATION DE POURSUITE D'ÉTUDES EN VUE DE L'OCTROI DES PRESTATIONS FAMILIALES

Règlement (CEE) no 1408/71: article 73; article 74; article 77; article 78

Règlement (CEE) no 574/72: article 86; article 88; article 90; article 91; article 92

A. Demande d'attestation

À remplir par l'institution compétente pour l'octroi des prestations familiales. Si le formulaire est destiné à une institution belge outchèque, joindre un formulaire E 402 Annexe.

Requérant les prestations familiales	
1	<input type="checkbox"/> Travailleur salarié <input type="checkbox"/> Titulaire de pension (régime salariés)
	<input type="checkbox"/> Travailleur non salarié <input type="checkbox"/> Titulaire de pension (régime non salariés)
	<input type="checkbox"/> Personne qui les réclame à un autre titre <input type="checkbox"/> Orphelin

1.1 Nom^(1bis): _____

1.2 Prénoms: _____
Noms antérieurs^(1ter) _____
Lieu de naissance⁽²⁾ _____

1.3 Date de naissance: ____ / ____ / ____
Sexe: _____
Nationalité⁽²⁾: _____
Numéro d'assurance ou d'identification⁽³⁾: _____

1.6 Adresse⁽⁵⁾:
Rue: _____
Code postal: _____
Localité: _____
Pays: _____

2 Élève ou étudiant

2.1 Nom^(1bis): _____

2.2 Prénoms: _____
Noms antérieurs^(1ter) _____

2.3 Date de naissance: ____ / ____ / ____
Sexe: _____
Lieu de naissance⁽²⁾ _____

2.4 Adresse⁽⁵⁾:
Rue: _____
Code postal: _____
Localité: _____
Pays: _____

2.5 a achevé un programme d'enseignement supérieur n'a pas achevé un programme d'enseignement supérieur (11)

3 Institution compétente pour l'octroi des prestations familiales

3.1 Nom: MyFamily

3.2 Adresse⁽⁵⁾: Brouwersvliet 4 bus 3 2000 Antwerpen

3.3 Numéro de référence du dossier :

3.4 Cachet

3.5 Date:

3.6 Signature:



B. Attestation

À remplir par l'établissement (école ou établissement d'enseignement supérieur ou universitaire) et à adresser à l'institution mentionnée au cadre 3.

4

- 4.1 La personne désignée au cadre 2 fréquente l'établissement d'enseignement désigné au cadre 7:
 ___ / ___ / _____
- 4.2 L'année scolaire a commencé le ___ / ___ / _____ (Date) et fini le
 ___ / ___ / _____ (Date)
- 4.3 Type d'école ⁽⁶⁾: _____
- Type d'études ^(6 bis): _____
- 4.4 L'enseignement dans cet établissement se prolongera probablement jusqu'au ___ / ___ / _____
- 4.5 L'enseignement comporte _____ heures de cours par semaine ⁽⁷⁾
 Ces heures se répartissent sur _____ demi-journées ⁽⁸⁾
- 4.6 Nombre estimatif d'heures consacrées chaque semaine aux devoirs à domicile _____ ⁽⁹⁾

5 Renseignements à fournir uniquement pour les besoins des institutions françaises, luxembourgeoises et néerlandaises

- 5.1 La personne désignée au cadre 2 suit, dans l'établissement désigné au cadre 7, un enseignement
 d'ordre général d'ordre technique ou professionnel
 supérieur ou universitaire autre (à préciser)
- 5.2 Cas particuliers (à préciser):
 cours par correspondance cours du soir
 cours d'une durée hebdomadaire inférieure à 20 heures
 scolarité inférieure à l'année scolaire, de ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____
 autres _____
- 5.3 Montant du droit d'inscription dans l'établissement d'enseignement ⁽⁹⁾: _____
- 5.4 La personne désignée au cadre 2 reçoit-elle une bourse d'études ⁽⁶⁾
 Oui Non
 Montant de la bourse d'études _____
- 5.5 Forme de rémunération ou d'allocation _____
- 5.6 État civil _____

6 Renseignements à fournir uniquement pour les besoins des institutions allemandes s'il s'agit d'un cours d'une durée inférieure à 10 heures par semaine

- 6.1 Le cours est prescrit ou recommandé par un programme d'études agréé par l'État. Oui Non
 Si non,
- 6.2 Le cours se termine par un examen prescrit ou bénéficiant d'une large reconnaissance Oui Non
 Si non,
- 6.3 Des tests réguliers sont organisés pendant la durée du cours. Oui Non
 Si non,
- 6.4 Les leçons du cours nécessitent une préparation ou un suivi important. Oui Non
 Si non,
- 6.5 Des connaissances ou aptitudes supplémentaires sont acquises, qui sont nécessaires ou utiles pour le cours Oui Non

7 École ou établissement d'enseignement supérieur ou universitaire

- 7.1 Nom: _____
- 7.2 Adresse ⁽⁵⁾: _____

- 7.3 Cachet _____ Date: ___ / ___ / _____

Signature: _____

Instructions et notes: voir page 3 du formulaire E 402

(1)

1

À remplir par l'école ou par l'établissement d'enseignement supérieur ou universitaire désigné au cadre 2 si la demande de prestations familiales doit être présentée à une institution belge ou tchèque.

1.1 Sur combien de demi-journées et combien d'heures par semaine les cours sont-ils répartis?

demi-journées: _____ heures: _____

1.2 Les cours se donnent ne se donnent pas avant 19 heures

1.3 L'élève suit régulièrement ne suit pas régulièrement les cours

Dans la négative, indiquer le nombre de jours d'absence et le motif

1.4 Les cours mentionnés au point

1.1 ci-dessus

a) comprennent ne comprennent pas
les heures de stage requises pour l'obtention d'un diplôme officiel
Dans l'affirmative, indiquer les salaires ou indemnités mensuels nets octroyés: _____
pour la période du: _____ au _____

b) comprennent ne comprennent pas
les heures consacrées aux exercices pratiques dans l'établissement
Dans l'affirmative, indique le nombre d'heures par semaine: _____

c) comprennent ne comprennent pas
les heures consacrées à l'étude dans l'établissement
Dans l'affirmative, indiquer le nombre d'heures par semaine: _____

1.5 Nature de l'enseignement

Formation générale Enseignement technique Enseignement artistique
 Enseignement supérieur non universitaire Enseignement universitaire

1.6 L'étudiant prépare ne prépare pas

un mémoire de fin d'études

Dans l'affirmative,
- depuis quelle date? ___ / ___ / _____

- à quelle date doit-il présenter son mémoire? ___ / ___ / _____

1.7 Le programme

est n'est pas agréé par l'État

correspond ne correspond pas à un programme agréé par l'État

1.8 Indiquer les périodes de vacances:

- Vacances de Noël - de ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____

- Vacances de Pâques - de ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____

- Vacances d'été - de ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____

2 École ou établissement d'enseignement supérieur ou universitaire

2.1

Dénomination: _____

2.2 Adresse ⁽⁵⁾: _____

2.3 Cachet

2.4 Date ___ / ___ / _____ 2.5 Signature:

INSTRUCTIONS

Le formulaire doit être rempli en caractères d'imprimerie, en utilisant uniquement les lignes pointillées. Il doit être rempli dans la langue de l'établissement mentionné au cadre 7.

NOTES

Accord EEE sur l'Espace économique européen, annexe VI, sécurité sociale: aux fins de cet accord, le présent formulaire est valable également pour l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suède.

- (1) Sigle du pays auquel appartient l'institution qui remplit le formulaire: BE = Belgique; CZ = République tchèque; DK = Danemark; DE = Allemagne; EE = Estonie; EL = Grèce; ES = Espagne; FR = France; IE = Irlande; IT = Italie; CY = Chypre; LV = Lettonie; LT = Lituanie; LU = Luxembourg; HU = Hongrie; MT = Malte; NL = Pays-Bas; AT = Autriche; PL = Pologne; PT = Portugal; SI = Slovénie; SK = Slovaquie; FI = Finlande; SE = Suède; UK = Royaume-Uni; IS = Islande; LI = Liechtenstein; NO = Norvège; CH = Suisse.
- (1bis) Pour les ressortissants espagnols, indiquer les deux noms à la naissance. Pour les ressortissants portugais, indiquer tous les noms (prénoms, nom, nom de jeune fille) dans l'ordre de l'état civil tels qu'ils apparaissent sur la carte d'identité ou le passeport. Dans le cas de la République tchèque, lorsque les prestations familiales sont demandées par un étudiant, indiquer le même nom aux points 1 et 2.
- (2) Pour les localités portugaises, indiquer aussi la paroisse et la commune.
- (3) Si le formulaire est destiné à une institution tchèque, indiquer le numéro de naissance; à une institution chypriote, le numéro d'identification national pour les ressortissants chypriotes et le numéro du certificat d'enregistrement d'étranger (ARC) pour les ressortissants non chypriotes; à une institution danoise, le numéro CPR; à une institution finlandaise, le numéro du registre de la population; à une institution suédoise, le numéro personnel (personnummer); à une institution islandaise, le numéro d'identification personnel (kennitala); à une institution lettone, le numéro d'identité; à une institution du Liechtenstein, le numéro d'assuré AHV; à une institution lituanienne, le numéro d'identification personnel; à une institution hongroise, le numéro TAJ (identification d'assurance sociale); à une institution maltaise, le numéro de carte d'identité pour les ressortissants maltais et le numéro de sécurité sociale maltaise pour les ressortissants non maltais; à une institution norvégienne, le numéro d'identification personnel (fødselsnummer); à une institution belge, le numéro d'identification de sécurité sociale (NISS); à une institution allemande du régime général des pensions, le numéro d'assuré (VSNR); à une institution espagnole, le numéro figurant sur la carte d'identité nationale (D.N.I.), ou la N.I.E. pour les ressortissants étrangers, même si la carte est périmée; à une institution polonaise, les numéros PESEL et NIP; à une institution portugaise, indiquer aussi le numéro d'affilié au régime général des pensions, si l'intéressé a été affilié au régime de sécurité sociale des fonctionnaires au Portugal; à une institution slovaque, le numéro de naissance; à une institution slovène, le numéro d'identification personnel (EMŠO); à une institution suisse, le numéro d'assuré AVS/AI (AHV/ IV).
- (4) Pour les ressortissants suédois, ce renseignement ne peut être fourni que s'il est précisé qu'il est absolument nécessaire.
- (5) Rue, numéro, code postal, localité et pays.
- (6) Indiquer s'il s'agit d'une école publique, d'une école privée, d'une école placée sous le contrôle de l'État.
- (6bis) À remplir uniquement si l'institution désignée au cadre 3 est une institution du Royaume-Uni. Pour les besoins des institutions slovaques, veuillez indiquer s'il s'agit d'études à temps plein ou à temps partiel.
- (7) Pour les besoins des institutions allemandes, indiquer au point 6 s'il s'agit d'un cours d'une durée inférieure à 10 heures par semaine.
- (8) À remplir si le formulaire est destiné à une institution belge ou finlandaise; l'indication du nombre de demi-journées est donnée s'il s'agit d'enseignement scolaire primaire ou secondaire.
- (9) Pour les besoins des institutions néerlandaises.
- (10) Pour les besoins des institutions maltaises, indiquer si l'enfant perçoit une quelconque forme de rémunération pour ses études et préciser le montant hebdomadaire.
- (11) Pour les besoins des institutions slovaques, indiquer si l'intéressé a achevé un programme d'enseignement supérieur.
-